Autorisation d'exposition pour "Paris 8 en portraits"

"Paris 8 en portraits" est une exposition de photographie au sein de l'Université de Saint Denis - Paris 8, organisée par trois étudiantes. Mais pour être réalisable nous avons besoin de vous, étudiants comme nous, de Saint-Denis! En effet, le but est de créer une exposition autour du thème du portrait pour finalement faire le portrait de Paris 8.

Nous organisons donc un concours photo.

Pour y participer, rien de plus simple :

Envoyez-nous votre photo accompagnée d'un descriptif.

Conditions pour l'autorisation d'exposition:

Je consens à donner tous les droits à l'exposition « Paris 8 en portraits » que ce soit d'exposition ou de reproduction. J'accepte notamment que ma photographie soit exposée lors de l'exposition « Paris 8 en portraits » en janvier 2017 et qu'elle soit utilisée à des fins promotionnelles dans un territoire illimité.

J'autorise également l'université à conserver ces clichés dans la bibliothèque numérique ainsi qu'en format papier dans les archives de celle-ci.

Je consens aussi à ne percevoir aucune rémunération que ce soit en argent ou en nature et à n'engager aucune poursuite judiciaire. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée. Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

En acceptant ledit contrat, je certifie que toute personne présente sur la photographie soit consentante et qu'elle accepte elle-aussi les termes du contrat.